



COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Membres

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Présents : 15
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt-deux et lundi dix-neuf septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

12/09/2022

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie ROUX ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; Mme MARCOU MADER Pauline ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage

12/09/2022

Excusés représentés : Mme Marie-Claude ROLLAND représentée par M. Jean-Paul CHAMAYOU ; Mme Gaëlle POUSTOMIS représentée par Mme Pascale BARNA-LEGRAND et M. Alain JAME représenté par M. Raoul de RUS.

Absente non excusée : Mme Dominique GODOT-RAMADE

Monsieur Daniel CAMP a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2022-68 : Subvention exceptionnelle Sports et Yoga

Monsieur Daniel CAMP, Conseiller municipal en charge des associations sportives, sollicite l'Assemblée pour attribuer, à titre exceptionnel, une subvention à l'Association Sports et Yoga.

Après présentation de cette association, Monsieur Daniel CAMP propose de lui allouer une subvention d'un montant de 100 €.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 € à l'Association Sports et Yoga

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Paul CHAMAYOU.

